

Décision

Générale

colonial

Décision n° 143 du 15 février 1952

n° 143

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

15 février 1952

Numéro JO

n° 3 du 01/03/1952

Date du numéro

1 mars 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Lanfranchi (Bastien), sergent-chef de chancellerie coloniale, désigné pour servir hors-cadres en C.F.S. et arrivé à Djibouti le 11 février 1952, est affecté au Cabinet militaire pour compter du jour de son débarquement.